

Fiche projet - Création d'un centre communautaire de formation en Agro-Ecologie



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : septembre 2020

Date de fin : juin 2022

Localité : Bandiagara

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Mali](#)

Budget : 19 857 Euros

Financeurs régionaux : [Agence de l'Eau Artois-Picardie](#)

Financeurs nationaux : Fonds AECT, Min. de l'Europe et des Affaires étrangères

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Croissance économique - Emploi](#), [Enseignement - Formation](#), [Environnement](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Ville d'Orchies

Type de structure : ÉTAT ET COLLECTIVITÉS,
Collectivité territoriale

Pays d'intervention : [Mali](#)

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Culture](#)

Adresse : Place Général de Gaulle, 59358 ORCHIES
CEDEX

Représentant : Mme Marie-Christine Filareto

Contexte

- **Contexte géographique et démographique**

La commune urbaine de Bandiagara est le Chef-lieu du Cercle de Bandiagara, Région de Mopti. Elle est située à 691 Km de Bamako sur la RN15, la Route du Poisson reliant Mopti à la Frontière Burkina Faso (coordonnées : 3°36' de longitude Ouest ; 14°21' de latitude Nord). La commune urbaine s'étend sur 10 520 km² pour une population estimée à 30 000 habitant.e.s. Plusieurs ethnies cohabitent sur le territoire : Dogons, Peulhs, Bambaras, Malinkés...

- **Contexte économique**

La population, majoritairement jeune, vit principalement de l'agriculture, de l'élevage, du maraichage, du tourisme et du commerce. Depuis 2012, la crise sécuritaire multi-dimensionnelle qui touche la commune urbaine de Bandiagara, a entraîné l'arrêt des activités génératrices de revenus, renforçant ainsi le chômage des jeunes, la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

- **Contexte environnemental**

Pour contribuer à répondre aux enjeux économique, le projet vise à la création d'un centre communautaire de formation en Agroécologie à Bandiagara. Le choix de l'agroécologie pour cette ferme-école résulte d'un constat des limites du modèle agricole actuel. Le secteur agricole est l'une des industries les plus polluantes au monde et est aujourd'hui dépassée par les enjeux écologiques : érosion massive des sols, pollution des nappes phréatiques, perte de la biodiversité, surexploitation des ressources en eau, bilan carbone élevé dû au long transport des aliments, etc. L'agriculture conventionnelle ne répond plus aux attentes des consommateurs, de plus en plus soucieux de leur santé et de la qualité de leurs aliments. C'est pourquoi, ces derniers plébiscitent une agriculture plus respectueuse de l'Homme et de l'environnement comme des bénéficiaires.

Partenaires locaux

Localement, le projet est porté par la commune de Bandiagara dans le cadre du partenariat de coopération décentralisée existant avec la Ville d'Orchies.

Objectifs du projet

Objectif général : Le projet vise en premier lieu à répondre à un besoin en matière de **formation technique et professionnelle** par la création d'une ferme-école en agroécologie. Sur le temps plus long le projet s'inscrit dans un triple objectif : **nourrir le territoire** de manière locale en agriculture biologique tout **en préservant les ressources naturelles** et **en assurant un salaire décent aux agriculteurs**.

Objectifs spécifiques :

1. Garantir une alimentation saine, de saison et local
2. Proposer une alimentation biologique accessible à tous
3. Travailler selon des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
4. Relocaliser la création d'emplois pérennes
5. Créer une structure juridique profitable pour les agriculteurs
6. Stabiliser les revenus des agriculteurs et rendre le métier désirable
7. Créer un lieu de formation pour les agriculteurs

Activités

Les activités du projet déclinées par objectif :

1. **Garantir une alimentation saine, de saison et local** : la ferme sera conduite en respectant à minima le cahier des charges de l'agriculture biologique et utilisera des techniques agricoles respectueuses de l'environnement. Les agriculteurs travailleront avec très peu d'intrants externes et favoriseront les ressources bio disponibles localement.
2. **Proposer une alimentation biologique accessible à tous** : les premiers agriculteurs de la SCOP souhaitent offrir une alimentation biologique au plus grand nombre et à prix juste. C'est dans cette optique qu'ils ont choisi de privilégier différents canaux de distribution : vente à la ferme, paniers distribués en AMAP aux habitants, des partenariats avec des restaurateurs et des débouchés dans les cantines scolaires.
3. **Travailler selon des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement** : l'ensemble de l'exploitation agricole sera conduit en agriculture biologique et selon les principes de l'agroécologie. La diversité des ateliers permettra de créer des interactions positives entre les cultures et les ateliers animaux, de limiter les intrants et de restaurer la vie des sols. La longue durée des rotations minimisera la propagation de maladies, de ravageurs et adventices. La présence de prairies composées de trèfles et de luzerne permettra de capter du CO₂ et de l'azote. Un effort particulier est porté à la gestion durable de l'eau avec une récupération des eaux pluviales, qui sera privilégiée. Une zone d'épuration sera créée sur la base de procédés naturels ("Zone libellule"). La biodiversité est également valorisée à travers l'intégration au sein de la ferme d'une trame verte préconisée par le Schéma Régional de Cohérence Écologique. En parallèle, il est prévu la plantation de centaines d'arbres afin de bénéficier des complémentarités en agroforesterie.
4. **Relocaliser la création d'emplois pérennes** : à terme 15 agriculteurs seront installés progressivement sur la ferme dont 8 maraîchers bios. La valeur ajoutée par hectare de la ferme, obtenue par une diversification importante, un système à faibles intrants, une complémentarité des ateliers et une commercialisation par circuits courts, permettent une rentabilité et un taux d'emploi élevés à l'hectare.
5. **Créer une structure juridique profitable pour les agriculteurs** : la Ferme sera gérée sous forme de Société Coopérative de Production (SCOP), le choix de cette structure, vise à revaloriser le statut d'agriculteur, en garantissant un salaire juste et des protections sociales de qualité. Ce type de structure juridique permet également de faciliter la transmission des exploitations agricoles. Une personne qui souhaiterait s'installer dans ce genre de ferme n'aura plus à investir des sommes importantes pour l'achat de matériel ou de bâti, mais aura simplement à réaliser un apport au capital de la SCOP.
6. **Stabiliser les revenus des agriculteurs et rendre le métier désirable** : les choix réalisés sur la ferme visent à sécuriser les revenus des agriculteurs et leur permettre de vivre décemment de leur travail : la diversification des débouchés économiques, la recherche de partenariats justes sur le long terme avec ses différents clients, la variété des cultures diversement soumises aux aléas climatiques et aléas de production, la diversité et la complémentarité des compétences au sein de la SCOP permettent de stabiliser ces revenus. Ce modèle innovant agricole aura à terme pour but de revaloriser le métier d'agriculteur et de le rendre attractif aux yeux des jeunes générations.
7. **Créer un lieu de formation pour les agriculteurs** : chaque année des agriculteurs seront accueillis pour exercer leur activité à l'essai (sur le principe de l'espace test agricole). La ferme a pour objectif d'accompagner et de former de nouveaux porteurs de projet à l'installation, de participer au développement de nouvelles fermes sur leur territoire et de susciter des vocations. Une ferme pédagogique sera également mise en place permettant d'accueillir le grand public, dans une logique de sensibilisation aux métiers de l'agriculture et aux enjeux agro-environnementaux.
8. **Évaluer son impact environnemental** : la ferme sera suivie par un comité scientifique pour déterminer les réels impacts du modèle agroécologique, afin de l'améliorer et le diffuser les meilleures pratiques sur d'autres fermes.

9. La Ferme sera aussi un lieu d'**accueil du public**